

**Compte-rendu réunion plénière du conseil de quartier
Bibi-Beaurivage / Milady / Colline
15.09.2015**

Président : Mathieu Accoh

Habitants :

Jean-Pierre BORGEY – Baï-Sa ARTOLA - Christiane CLEMENT – Hervé KELMANT – Youri BARNEOUD – Amina BONNEU – Gérard NISOLE – Isabelle EDDY – Michèle MOLINA – Marie-France CIEUTAT - Jordan LAVIGNASSE

Suppléants : Mari-Laurence FACHON

Elus: Edouard CHAZOILLERES – Brigitte PRADIER – Hervé BOISSIER

Associations titulaires :

Milady Plage – Les Amis de la Côte des Basques – Du Flocon à la Vague – Côte des Basques Surf Club – Les Amis du Parc Mazon

Association Suppléante : – Les Amis de la Côte des Basques

Excusé : Marc DHOSPITAL – Céline BOUERY – Antoine DOURY - Richard TARDITS - Bernard FACHON - Les Amis de Malandain Ballet Biarritz

1 – Modification de la composition du conseil de quartier

Conformément au [règlement intérieur](#) des conseils de quartier (article 4) le mandat de Mesdames Myriam Larcher et Sandra Benamou prend officiellement fin, ainsi que celui de Monsieur Bertrand AUPETIT-DURAND pour cause de déménagement de la ville de Biarritz. Ils seront remplacés dorénavant par Mesdames Anne Marie DAVID, Marie-France CIEUTAT et Michèle MOLINA qui deviennent conseillères titulaires à part entière.

2 – Intervention de Marie Riberolles, membre du comité de pilotage d'un projet d'Accorderie

Marie Riberolles présente les objectifs du projet d'Accorderie qui est un réseau d'échange de services et dont il existe déjà 20 exemplaires en France raccordées entre elles. *« L'objectif premier de ce projet, en cours de création, est de favoriser de nouvelles formes de solidarité à l'échelle du territoire. Une accorderie développe l'amélioration réelle au quotidien des conditions socio-économiques, donc de la qualité de vie des habitants qui souhaitent devenir des accordeurs. Né en 2002 au Québec, importé par la Fondation Macif en 2008, la première accorderie en France a été créée en 2011. Ce concept solidaire vise à lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et à favoriser la mixité sociale. Son principe de base est une mise à disposition d'une compétence ou savoir-faire de chaque Accordeur sous la forme d'offres de services (aide à la cuisine, promenades, lecture, aide au petit bricolage, gardiennage d'animaux, initiation à la couture, musique, langues etc). Chaque échange de services est comptabilisé dans une banque de temps, selon le principe « une heure de service rendu vaut une heure de service reçu ».*

« Tous les services sont mis sur un même pied d'égalité et celui qui donne ne sera pas nécessairement celui qui reçoit. Devenir Accordeur permet de rompre son isolement pour se rendre utile avec sa capacité « à faire », pour bénéficier d'aide pour lutter contre la précarité et recouvrer sa dignité. »

Le projet est conditionné par la mise en place d'un budget permettant de disposer d'un local qui sera aussi un lieu de rencontre et d'un salarié assurant entre autre la communication et la

comptabilité (chèque-temps des adhérents) de l'association.

Pour information l'accorderie de Bordeau compte 350 membres. L'Accorderie est toujours à la recherche d'un local (environ 50m2) et d'une partie du financement (la ville de Biarritz prenant en charge une partie).

Une grande réunion publique aura lieu le 6 octobre à 19 heures à la Maison des Associations.

3 – Réponse des services administratifs de la mairie aux questions et demandes formulées lors de la précédente réunion plénière (Edouard Chazouillères)

Suite à la réunion entre les présidents des conseils de quartier et le maire il a été convenu que la période entre la formulation des questions et la communication des réponses sera réduite à **15 jours**.

Réponses exposées par Monsieur Edouard Chazouillères (*en pièces jointes*)

Concernant le problème des **voitures ventouses** le dispositif adopté est le suivant : relever le numéro d'immatriculation, l'envoyer à la police municipale qui vérifiera l'immobilité du véhicule et agira en conséquence. Cette vérification nécessitant du temps l'enlèvement de la voiture ne sera évidemment pas immédiat.

Concernant le **pictogramme apposé sur les douches** de la plage de la Milady et destiné à dissuader de l'usage de gels douches non biodégradables il a été constaté qu'il avait peu d'effets à cause peut-être de sa taille et de son manque de lisibilité. Il est demandé qu'un dispositif similaire soit réfléchi pour la plage de la côte des basque.

Le président fait part de la satisfaction des habitants de **Milady** exprimée par la voix du Collectif d'Ilbarritz quant aux travaux effectués dans leur quartier (réfection de la falaise de la plage de la Milady avec reconstruction de l'escalier et la réfection d'une partie des trottoirs Avenue de Bidart et Avenue des trois Couronnes)

4 – Relevé des questions des habitants

1. Remplacement de la rambarde en bois des escaliers de la plage de la Milady.
2. Problème de circulation dû au stationnement des 2 côtés rue des Falaises.
3. Étude du réaménagement du parking de la Milady (restaurant Le Bounty) sur les axes de circulation (entrée et sortie).
4. Problème d'odeurs d'égout au niveau du rond-point de la place Beurivage.
5. Dysfonctionnement des feux de signalisation angle Avenues LONDRES/REPUBLIQUE (3 accidents constatés) Pas d'intervention des Services Techniques durant le week-end.
6. Couloirs aériens : Plainte sur les vols à basse altitude des avions low cost.
7. Rafraîchissement en peinture des passages piétons sur l'Avenue Pioche, avec une relance pour le passage piétons qui n'a toujours pas été matérialisé à hauteur du numéro 55.
8. Implication des Présidents des C.Q dans l'établissement du nouveau plan de circulation

5 – Bilan de la période estivale et propositions

Les conseillers se félicitent que leur ville soit toujours plébiscitée mais relèvent trois problèmes :

- le sentiment de traitement différent en ce qui concerne les fautes de stationnement pour lesquels il existe une forte tolérance en période estivale (stationnement sur les trottoirs, à contre sens dans les rues à sens unique) et de très rapides sanctions le reste de l'année.

→ les conseillers proposent qu'un tracé particulier au sol et des vignettes permettant aux habitants et riverains de mieux pouvoir stationner tout comme cela est pratiqué du côté espagnol. Pour accompagner ce dispositif ils demandent une application stricte des règles de circulation et de stationnement.

- le constat de déjections et coulées d'urine dans certaines rues et aucun nettoyage spécifique. En effet passer le balai ne suffit pas et certaines rues e sont même pas rincées par les eaux de pluie à cause de haies ou buissons mal taillés.

→ Proposition : dans certaine villes européennes et en particulier espagnoles un créneau horaire de manière hebdomadaire réservé (de préférence après le week-end) pour que les rues soient entièrement passées au Karcher.

- Des pratiques nautiques de plus en plus dangereuses. Sur ce point l'avis de l'association Biarritz Côte des basques surf club est sollicité.

→ une proposition est faite : un rappel aux surfeurs des règles élémentaires de priorité

6 – Etat de lieux de la navette gratuite St Charles-Milady (J-P Borgey)

Rappel des faits (arrêt sans information ni concertation de la navette le 31 août / Réponse de Monsieur le Maire informant du malentendu entre Chronoplus et la ville / retour de la navette le 3 septembre)

Par delà le dysfonctionnement les conseillers s'inquiètent de la possible disparition de cette navette dont la fréquentation n'a été faible au départ qu'à cause d'un manque de communication lors de son lancement et d'une période peu favorable (des mois de janvier et février particulièrement pluvieux).

Ils rappellent ce qui a été formulé lors des permanences de quartier : à savoir qu'il serait vécu comme particulièrement injuste que cette navette gratuite dont la fréquentation a été forte pendant tout le printemps et l'été ne soit maintenue que sur le tronçon St Charles-Centre ville.

Les conseillers évoquent le fait que le maintien de la navette participe à l'effort pour diminuer les problèmes de circulation et de stationnement de la ville et au désenclavement des quartiers de Milady Colline qui se sentent oubliés.

7 – Présentation du projet de chemin des lacs (Christiane Clément, Amina Boneu)

- Le projet sera présenté en mairie en présence de Peio Claverie et des responsables administratifs. Le président s'occupe de constituer le dossier composé de cartes, lieux à sécuriser et illustrations.
- Prendre contact avec le quartier de la négresse
- Créer une synergie entre la course nocturne organisée par l'association Du flocon à la vague et "les chemins de la forme" organisés par l'association Biarritz Sport Santé
- Envisager d'autres types de valorisation (botanique, artistique, etc)

8 – Présentation du projet de Fête des plantes (Michèle et Nicole Molina)

Ce projet a vocation à s'intégrer à la **10e édition de la Fête de la Nature** qui se déroulera du 18 au 22 mai 2016. La labellisation des projets débutant en début d'année 2016 le travail d'organisation doit avoir lieu cet automne.

- Rappel de la nécessité d'organiser un troc et non un marché afin de contourner les difficultés administratives et financières
- Possibilité de mettre en valeur le parvis de la Cité de l'océan
- Opportunité de cotacter les associations susceptibles d'être intéressées
- Organiser des ateliers

9 – Synthèse de la réunion inter-président avec le maire

L'investissement des conseillers ainsi que le bon fonctionnement des conseils ont été notés, de même que la mise en place de projets de nature à valoriser les quartiers.

Cependant il a été relevé que des procédures devaient être trouvées pour que les conseils de quartier soient, conformément à la charte, « *associés aux réflexions concernant, au delà du seul quartier, le développement durable de la Ville* ». Dans le même sens il a été relevé que pour accomplir leur mission qui consiste à « *donner un avis consultatif sur les projets concernant le quartier, sur les investissements, travaux ou projets concernant la vie quotidienne du quartier* » il est nécessaire qu'ils soient consultés.

10 – Réflexion autour du projet de modification de plan de circulation

Illustrant le point précédent cette question devait être prise en charge par les élus malheureusement partis avant la fin de la réunion.

Les conseillers demandent que soit ajoutée au relevé des questions leur consultation sur ce plan. La réflexion sera prolongée en commission.

Prochaine réunion plénière : mardi 15 décembre à 18h15